

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : FAC00001

Date : 29/05/2022

N° client : CLT00003

## FACTURE

Madame Geneviève RICHETTA

3 rue Bois Boucard

17700 SURGERES

Ref. : Réf. à DEV00004

Libellé	Montant
<p>FAISABILITE / ESQUISSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier échange pour compréhension de la demande</li> <li>- Analyse de la faisabilité réglementaire (PLU, secteur patrimoine protégé, coloris envisageables, ...)</li> <li>- Propositions de plusieurs coloris et réalisation de projections visuelles à partir des photos transmises par le client</li> <li>- Information sur les démarches réglementaires à réaliser et les délais inhérents</li> </ul>	180,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	<b>Total</b>	<b>180,00 €</b>
Echéance(s)	180,00 € au 29/05/2022		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.  
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).  
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrite auprès d'AXA France IARD SA représenté par l'EIRL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES SUR BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.